

ANNEXE N° 1

à la convention relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du DPRD hors agglomération entre la Collectivité européenne d'Alsace et la **Commune/Communauté de communes/ Communauté d'Agglomération de**

Aménagement(s) existant(s)/réalisé(s) - RD

I - Plan de situation

II – Caractéristiques de(s) l'ouvrage(s), équipement(s) et/ou aménagement(s)

*Toute modification, remplacement et/ou reprise partielle de(s) (l')ouvrage(s), équipement(s) et/ou aménagement(s) relevant du gros entretien, est soumis au préalable à une DIDP.